



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA NORMANDIE-2025-2130930- MCF TPCAU cat 2

Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / Catégorie 2

Ref : 2025-2130930

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de
Normandie (ENSA
Normandie)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de NORMANDIE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maîtres de
conférences des
ENSA(P)
ww

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

En licence, l'enseignant assure un atelier de projet en semestre 1 (108 h) ainsi que 24 h de cours magistraux articulés à l'atelier de projet. Cet enseignement s'inscrit dans le programme

« Observer Représenter Concevoir » destiné à transmettre aux étudiants de première année les bases de la conception architecturale et les fondamentaux de la représentation. Les ateliers de projet coordonnés collectivement visent à garantir une cohérence d'approche entre les groupes en mettant l'accent sur l'articulation entre démarche conceptuelle, outils graphiques et compréhension des espaces. Il coordonne en binôme le semestre 1 en lien étroit avec le semestre 2 afin de consolider une vision pédagogique commune pour l'ensemble de la première année notamment en vue de la révision de la maquette pédagogique programmée en 2027-2028. En master, au sein du domaine d'études TransForm consacré au diagnostic et à la transformation de l'existant, il encadre un atelier de projet en S7 (94 h en binôme) et dispense des cours magistraux associés au S8 (12 h) autour des postures d'architectes face aux enjeux de la transformation. Cet enseignement se nourrit principalement des spécificités du territoire normand mobilisé comme support d'analyse et d'expérimentation. Les étudiants y développent une approche critique de la transformation du bâti existant en s'appuyant sur la pensée constructive les enjeux de résilience territoriale l'usage de matériaux biosourcés ou réemployés et l'intégration de méthodes issues de la recherche. Il pourra également encadrer des PFE en coordination étroite avec les équipes pédagogiques du domaine.

En HMONP, il assure la direction d'étude d'un groupe d'étudiants (40 h) et pourra intervenir ponctuellement dans le séminaire « responsabilités professionnelles, aux cadres réglementaires, aux processus de conception et aux pratiques de chantier ». Il pourra proposer une méthode spécifique de suivi des mémoires et valoriser son expérience professionnelle pour éclairer les réalités du métier.

En complément, il est invité à s'engager dans les projets de développement pédagogiques menés par l'école :

- Projet national Transitions Architecture et Paysage (TAP), financé par France 2030 et piloté par l'ENSA Normandie
- Renouvellement et évolutions pédagogiques au sein de l'école (licence et Master) ainsi que dans le partenariat avec d'autres institutions. (licence délocalisée à Université Hanoï,...)
- Accompagnement des démarches d'évaluation HCERES ; diffusion des résultats au sein du réseau des ENSA

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le poste s'adresse à un(e) architecte justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement et dans la maîtrise d'œuvre. Le ou la candidate devra être en mesure de :

- Faire valoir une expérience solide de l'enseignement en licence.
- Faire valoir une expérience professionnelle solide dans le domaine de la transformation du cadre bâti.
- Faire valoir l'articulation entre son expérience professionnelle et la pédagogie qu'il ou elle

souhaite défendre.

- Coordonner une équipe pédagogique et concevoir en équipe un projet d'enseignement cohérent.
- Encadrer un atelier de projet et assurer des enseignements théoriques ;
- Participer activement à la construction collective des orientations pédagogiques de l'école,
- Participer aux instances de l'ENSA Normandie
- Démontrer un sens aigu de l'écoute, du dialogue et de la concertation avec une diversité de partenaires institutionnels et professionnels. L'enseignant(e) devra témoigner de son appétence pour une pédagogie transversale favorisant l'interdisciplinarité, le travail en équipe et la porosité entre les champs disciplinaires (STA,HCA,ATR, APV).

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne recrutée aura construit une réflexion approfondie sur l'apport d'un enseignant-chercheur praticien à la recherche scientifique en architecture. Elle s'appuiera sur une explicitation de cette posture pour contribuer au développement de la recherche dans l'école en intégrant le laboratoire ATE, en participant à des projets de recherche, en répondant à des appels à projet. Il sera apprécié que l'enseignant(e) s'inscrive dans la préparation d'un doctorat.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

L'enseignant(e) devra être architecte DPLG ou HMONP, ou titulaire d'un diplôme européen équivalent. Son expérience professionnelle en maîtrise d'œuvre et ses aptitudes pédagogiques constitueront des critères essentiels de sélection.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance.

Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie assume l'ensemble des missions dévolues aux vingt et une écoles d'architecture françaises placées sous la tutelle du ministère de la Culture, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale.

Outre une formation initiale en Licence/Master, l'ENSA Normandie délivre une Licence d'architecture à Hanoï (Vietnam), un master de spécialisation en collaboration avec l'Université du Havre (Master DRAQ), la HMONP et un doctorat de l'Université de Rouen. Elle héberge l'Equipe d'Accueil ATE composé de 18 chercheurs titulaires dont 5 titulaires d'une HDR et 6 doctorants. ATE est inscrite dans l'ED 556 (Hommes Sociétés Risques Territoires) de l'Université de Rouen Normandie.

L'ENSA Normandie est aujourd'hui portée par 70 enseignants permanents, 60 intervenants extérieurs et une équipe administrative de 42 agents.

L'Unité de recherche en architecture ATE «Architecture, territoire, environnement» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur. ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Il est organisé en 4 axes de recherche pluridisciplinaires :

- ARCHE, Architecture, environnement et cultures constructives - Création, Dispositifs du sensible
- URRBS, Urbanités et ruralités résilientes - Médiations, Culture, Savoirs, médiations de l'architecture Les doctorats sont délivrés dans deux écoles doctorales de Normandie Université
- ED 556 HSRT (Homme, Sociétés, Risques, Territoires)
- ED 558 Normandie Humanités (Doctorat de recherche et de création, RADIANT)